



# AMAP DE LA PRIME - CONTRAT LEGUMES

## SAISON 21 – du 01 Octobre 2023 au 30 Septembre 2024



Partenariat solidaire via une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne  
Livraison de légumes certifiés issus de l'agriculture biologique

AMAP LEGUMES DE LA PRIME	
<i>Informations</i> : <a href="mailto:amaplegumes.laprim@gmail.com">amaplegumes.laprim@gmail.com</a> <a href="http://www.amaplaprime-nantes.fr/">http://www.amaplaprime-nantes.fr/</a>	
<i>Référents</i> : Marianne AIMÉ 06 76 29 38 28 – Sarah ALLAIN 06 28 35 17 99	
<i>Producteurs partenaires</i> : EARL Sandra et Matthieu GILBERT	
<a href="mailto:matthieugilbert@msn.com">matthieugilbert@msn.com</a> - <a href="https://sites.google.com/site/legumebiogilbert/">https://sites.google.com/site/legumebiogilbert/</a>	
Certification CERTIPAQ Licence n°2022/40808/1 Validité: 31/03/2024	
<i>Distribution</i> : le jeudi de 18h15 à 19h30 au local de la prime (5, place Alexandre Vincent, 44100 Nantes) ou au Lieu Dit (78 Route de Vannes 44100 Nantes)	

Calendrier des 52 livraisons					
Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Jeudi 05, 12, 19, 26	Jeudi 02, 09, 16, 23, 30	Jeudi 07, 14, 21*	Jeudi 04, 11, 18, 25	Jeudi 01, 08, 15, 22, 29	Jeudi 07, 14, 21, 28
Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
Jeudi 04, 11, 18, 25	Jeudi 02, <b>mardi 7</b> Jeudi 16, 23, 30	Jeudi 06, 13, 20, 27	Jeudi 04, 11, 18, 25	Jeudi 01, 08, <b>mercredi 14</b> , Jeudi 22, 29	Jeudi 05, 12, 19, 26
<i>*Jeudi 21/12 double distribution en remplacement du 28/12</i>					

### Les engagements des producteurs :

En tant que producteurs partenaires, certifiés bios, nous nous engageons :

- à fournir des légumes frais, cultivés sur des parcelles biologiques, sans engrais chimique, ni pesticide, disponibles à mesure qu'ils mûrissent,
- à être présents lors des distributions.
- à déterminer le contenu du panier comportant au moins 5 variétés de légumes (\*).
- à faire en sorte qu'il y ait une rotation variée des produits d'une semaine sur l'autre.
- à encasser les chèques aux dates précisées.
- à accueillir les adhérents sur notre exploitation au moins une fois par saison
- respecter les principes de la Charte des AMAP

### Les engagements du consommateur:

En tant que Consom'acteurs, nous nous engageons :

- à adhérer aux principes de la Charte des AMAP
- à soutenir les producteurs dans leur démarche pour la période du contrat
- à reconnaître que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte.

**Aussi, j'accepte d'assumer ces risques, sachant que je recevrai la juste part de la récolte de la saison;**

Je m'engage également :

- à venir remplir mon panier au local de distribution durant les heures de distribution ; cela me permet de mieux connaître les producteurs-agriculteurs partenaires.

- A chercher quelqu'un qui soit prêt à prendre mon panier et élarger à ma place lorsque je ne peux me déplacer (aucun remboursement ne sera effectué)
- **A effectuer au minimum 2 ou 3 permanences par semestre** durant le présent contrat en m'inscrivant en avance sur le site internet.

Les paniers "oubliés" seront considérés comme "perdus"

Une équipe de permanence composée de 2 amapiens et du producteur est présente de 18h00 à 19h45 pour aider à l'installation du local, la distribution des légumes et au rangement et nettoyage du local.

**(\*) A noter:** Les carottes distribuées au cours de la saison 21 proviendront SCEA Thierry De Pierrepont, 50430 LESSAY, agriculture biologique depuis 1997, ECOCERT: 4059883227017

Taille	Nb chèques	Montant (€)							
Mini Panier 1 mangeur	1 chèque	520€							
	2 chèques	260€				260€			
	4 chèques	130€	130€	130€	130€	130€	130€	130€	130€
10 EUROS	8 chèques	65€	65€	65€	65€	65€	65€	65€	65€
	1 chèque	702€							
	2 chèques	351€				351€			
Petit Panier 2-3 mangeurs	4 chèques	175€	175€	175€	175€	175€	175€	175€	175€
	8 chèques	87€	87€	87€	87€	87€	87€	87€	87€
	13,5 EUROS	87€	87€	87€	87€	87€	87€	87€	93€
Moyen Panier 4-5 mangeurs	1 chèque	988€							
	2 chèques	494€				494€			
	4 chèques	247€	247€	247€	247€	247€	247€	247€	247€
19 EUROS	8 chèques	123€	123€	123€	123€	123€	123€	123€	127€
	1 chèque	1 222€							
	2 chèques	611€				611€			
Grand Panier 5 mangeurs et +	4 chèques	305€	305€	305€	305€	305€	305€	305€	307€
	8 chèques	153€	153€	153€	153€	153€	153€	153€	151€
	23,5 EUROS	153€	153€	153€	153€	153€	153€	153€	151€

Nb chèques	Débit							
1 chèque	octobre							
2 chèques	Octobre				avril			
4 chèques	octobre	janvier	avril	Juillet				
8 chèques	octobre	Nov.	Janv.	février	avril	mai	juillet	août

Choix du panier			
<input type="checkbox"/> Mini panier 10€	<input type="checkbox"/> Petit panier 13,5€	<input type="checkbox"/> Moyen panier- 19€	<input type="checkbox"/> Grand panier –23,5€
Règlement en ..... chèque(s) daté(s) du jour et libellé(s) à l'ordre de EARL Sandra et Matthieu GILBERT			

Les producteurs	Date – signatures
<b>EARL Sandra et Matthieu GILBERT</b> La dodinière, 85 250 CHAVAGNES-EN-PAILLERS	
Le(s) consomm'acteur(s)	Date – signatures
<input type="checkbox"/> Un foyer <input type="checkbox"/> Un partage de panier	
Prénom(s) et nom _____	
Tél _____ Email _____	
_____ Adresse _____	

